

Élections fédérales 2019

Trousse à outils électoral



Responsabilité politique :

Nancy Bédard, présidente, Shirley Dorismond, vice-présidente

Coordination :

Guillaume Parisé, coordonnateur secteur Organisation du travail et Pratique professionnelle, service Éducation-Animation, service Communication et secteur Sociopolitique par intérim, Anne Roy, coordonnatrice service Communication, secteur Sociopolitique, secteur Condition féminine

Recherche et rédaction :

Marie-Anne Laramée, Marc Thibault-Bellerose, conseillères syndicales, secteur Sociopolitique, Amélie Robert, Myrna Karamanoukian, conseillères syndicales, secteur Condition féminine et Hugo Desgens, conseiller syndical, service Communication

Révision, rédaction et coordination de la production :

Hugo Desgens, conseiller syndical, service Communication

Secrétariat :

Fanja Razafimahefa, secrétaire, service Communication

Graphisme :

Wendy Moran

Photo de la présidente, Nancy Bédard :

Upperkut

Mot de la présidente



Le début de septembre marque le lancement de la prochaine campagne électorale fédérale. Cette dernière culminera le 21 octobre prochain lors du scrutin qui déterminera la composition de la 43^e législature du Parlement du Canada.

Élections fédérales, vous avez dit? Qu'est-ce que le fédéral a à voir avec mes conditions de travail? La santé, ce n'est pas le provincial qui s'occupe de ça? En quoi les valeurs défendues à Ottawa ont un impact sur mon ratio de patients ou sur mon TSO d'avant-hier?

Voilà un petit échantillon de questions qui vous surgissent peut-être en tête suite à la réception de ce document. Pourtant, même s'il est vrai que le domaine de la santé est de juridiction provinciale, cela ne veut pas pour autant dire que les décisions politiques prises à Ottawa n'ont pas d'impact sur le milieu de la santé au Québec. Déjà, budgétairement parlant, le gouvernement fédéral joue un rôle déterminant dans la définition de l'éventail des possibilités et la marge de manœuvre du ministère de la Santé du Québec. Ne serait-ce qu'en 2019-2020, le gouvernement fédéral transférera plus de 9 milliards de dollars au gouvernement provincial pour la santé! En contrepartie de ce transfert, le Québec et les autres provinces s'engagent à respecter les conditions prévues à la Loi canadienne sur la santé concernant notamment la gratuité et l'accessibilité des soins et services de santé. Le gouvernement fédéral exerce un rôle de gardien quant au caractère public et à la gratuité des soins. C'est un rôle politique qui peut, bien sûr, évoluer en fonction du parti formant le gouvernement. L'ancien ministre de la Santé, Gaétan Barrette, l'avait d'ailleurs appris à ses dépens en 2016 quand la ministre fédérale de la Santé l'avait menacé d'amputer le montant des transferts fédéraux s'il n'interdisait pas la pra-

tique de facturation de frais accessoires par les médecins québécois. Les décisions prises sur la Colline à Ottawa dans les prochaines années auront certainement un impact sur votre vie quotidienne et professionnelle.

C'est pourquoi, tout comme à l'occasion de l'élection provinciale de l'an dernier et à la demande générale des membres de la FIQ et de la FIQP, nous avons préparé cette Trousse à outils électorale pour permettre à l'ensemble de nos membres de mettre la main sur un document pratique permettant de retrouver facilement les valeurs et enjeux importants pour notre organisation, de même que les promesses et engagements des partis sur ces mêmes enjeux. Enfin, cette trousse offre également des exemples de questions pouvant être formulées pour interpeller les candidates et candidats briguant votre confiance. Pour les professionnelles en soins que nous représentons avec grande fierté, les enjeux touchant l'économie, la santé, l'environnement et l'égalité homme/femme sont une source de préoccupation naturelle et c'est pourquoi ce document s'y attarde de manière particulière.

Toute l'équipe de la FIQ et moi-même espérons que cette Trousse à outils électorale vous sera utile pour vous retrouver à travers les propositions des principaux partis au cœur de la joute électorale. Nous vous invitons à suivre les actualités lors de la campagne, à consulter les sites web des différents partis et, naturellement, à exercer votre droit de vote le 21 octobre.

Bonne rentrée à toutes et bonne campagne électorale!

Nancy Bédard
Présidente

01. Économie

En tant que professionnelles en soins, nous sommes aux premières loges pour constater les effets de l'économie sur la santé des gens que nous soignons. Face à la demande grandissante de soins de santé et la complexification de l'état des patients que nous sommes appelées à traiter, la seule réponse des élus donnant les directives à nos gestionnaires est souvent de faire plus avec moins, au détriment de notre propre santé.

Pourtant, lorsque vient le temps d'évaluer les facteurs qui déterminent la santé d'une population, l'environnement social et économique est, de loin, le facteur le plus important. À ce titre, un consensus existe dans la littérature scientifique sur le fait qu'un gouvernement souhaitant véritablement améliorer la santé de sa population devrait s'attaquer en priorité... à rehausser les revenus, à améliorer les conditions de travail et d'emploi et à diminuer les inégalités socioéconomiques!

En tant qu'organisation syndicale et progressiste, nous luttons quotidiennement, non seulement pour l'amélioration des conditions de travail et de vie des membres de la FIQ et la FIQP, mais aussi pour celles de la population que nous soignons. Nous sommes donc très préoccupées par l'augmentation des inégalités socioéconomiques et l'accaparement croissant de nos richesses collectives par les 1% des citoyens les plus fortunés. Pour la FIQ et la FIQP, le prochain gouvernement fédéral devrait impérativement :

Adopter des mesures visant à diminuer les inégalités socioéconomiques et à partager la richesse de manière plus équitable, notamment par des hausses de revenus pour la majorité de la population et par un rehaussement des conditions de travail ;

Adopter des mesures visant à empêcher le recours aux paradis fiscaux ;

Ne pas ratifier d'accords de libre-échange qui diminuent la capacité des États à agir pour mieux répartir la richesse.



Mot de la rédaction

Pour chaque parti, le résumé des engagements présenté est issu du site web des formations politiques, en date du 16 août. Les énoncés de position de 2018 du PLC et du PCC ont aussi été consultés. Cette Trousse à outils électorale est produite par la FIQ et la FIQP pour les membres de la FIQ et de la FIQP.

Économie

Libéral

- En matière de réduction des inégalités, le Parti libéral met de l'avant son allocation canadienne pour enfants
- Établissement d'un modèle de revenu minimum garanti

Conservateur

- Continuer à éliminer les échappatoires comme le recours aux paradis fiscaux, qui minent l'assiette fiscale canadienne et permettent aux sociétés d'éviter de payer de l'impôt au Canada
- En matière d'accords internationaux, défendre vigoureusement la réduction des obstacles et tarifs commerciaux internationaux et chercher à éliminer les subventions aux exportations, qui perturbent le marché

NPD

- Établissement d'un salaire minimum fédéral
- Amélioration de la transparence des négociations de potentiels accords commerciaux tout en s'assurant qu'ils soient équitables, qu'ils respectent les droits de la personne, protègent l'environnement et protègent les intérêts des travailleuses et travailleurs et des collectivités du Canada
- Renforcement de l'intégrité du régime fiscal et lutte contre l'évasion en éliminant les échappatoires
- Annulation des réductions d'impôts des sociétés et les ramener au niveau de 2010
- Nouvelle taxe sur la richesse de 1%, sur les fortunes dépassant les 20 millions de dollars

BLOC Québécois

- Forcer l'examen de tous les accords fiscaux conclus par le Canada avec les paradis fiscaux, l'examen des moyens à la disposition de l'Agence du revenu du Canada pour enquêter sur ce phénomène, ainsi que les moyens législatifs permettant d'obliger les grandes entreprises faisant affaire au Canada à payer leur juste part de taxes et d'impôts
- En faveur du libre-échange, à condition que les ententes signées par le Canada soient favorables aux intérêts économiques du Québec et qu'elles ne limitent pas la capacité des États de légiférer pour le bien commun

PARTI vert DU CANADA

- Mise en place du revenu minimum garanti
- Abolition des paradis fiscaux
- Opposition à l'Accord économique et commercial global (AECG), puisqu'il donne des droits trop importants aux entreprises, notamment en ce qui concerne la protection des investissements, les brevets et la privatisation progressive des services publics



Des exemples de questions à poser aux candidat-e-s de votre circonscription

?

- Que proposez-vous pour diminuer les inégalités économiques qui continuent de grandir ?
- On entend régulièrement des élus dire qu'on « n'a pas les moyens comme société de se payer tel ou tel service »... De quelles façons votre parti compte-t-il s'attaquer aux recours aux paradis fiscaux qui privent le gouvernement d'une importante marge de manœuvre ?

02. Santé

En tant que professionnelles en soins, nous sommes les témoins privilégiés de la situation dans le système public de santé. Tous les jours, nous devons tenir à bout de bras un réseau de santé sous-financé, mal organisé et géré en fonction de critères qui laissent de côté l'humain au profit de la rentabilité. Pour nous qui travaillons en santé, les promesses politiques d'en « avoir plus pour notre argent » se traduisent par de la surcharge, de l'épuisement et de la détresse tout autant que par des soins qui ne sont pas à la hauteur de ce que nous voulons offrir à la population.

Pourtant, les gens que nous élistons pour nous représenter ont tous les outils à leur disposition pour améliorer les soins et services auxquels la population a droit, sans pour autant augmenter la facture santé. Par exemple, endiguer la hausse vertigineuse du coût des médicaments devrait pourtant être une priorité pour un gouvernement à la recherche d'économies, puisqu'il s'agit d'un des postes budgétaires les plus importants lorsque vient le temps d'expliquer l'augmentation des dépenses de santé. Aussi, comment expliquer que nos élus regardent ailleurs alors que nous assistons à la privatisation lente, mais certaine de notre système public de santé? Pourquoi ne pas éliminer le recours au secteur privé en santé, puisqu'il est abondamment documenté que plus un système de santé a recours au privé, plus celui-ci est dispendieux?

Si la santé est un domaine de compétence provinciale, le gouvernement fédéral a toujours joué un rôle important dans la mise en place et dans la pérennité des systèmes publics de santé des provinces, via notamment son pouvoir de dépenser et la Loi canadienne sur la santé. En conséquence, le gouvernement fédéral peut en faire beaucoup plus et la FIQ s'attend du prochain gouvernement à ce qu'il s'engage à :

Rehausser sensiblement les transferts fédéraux en matière de santé ;

Agir avec détermination pour diminuer le coût des médicaments ;

Agir agressivement afin d'empêcher le recours au secteur privé en santé.



Santé

Libéral

- Établir un régime d'assurance-médicaments public et universel disposant d'un pouvoir d'achat permettant d'obtenir les meilleurs prix offerts, en commençant par une liste des médicaments essentiels
- Inclusion des services de santé mentale dans le régime public d'assurance maladie et la Loi canadienne sur la santé
- Résoudre la crise des opioïdes par le biais d'une approche de santé publique

Conservateur

- Financement stable et prévisible de la santé et des programmes sociaux
- Augmenter le Transfert canadien en matière de santé et le Transfert canadien en matière de programmes sociaux
- Assurance-médicaments : rejet du principe d'un programme universel et préférence pour un soutien spécifique pour les médicaments très dispendieux

NPD

- Inclure au système de santé canadien une assurance-médicaments pour tous : travailler avec les provinces pour mettre en place ce programme d'ici la fin de 2020, en injectant chaque année 10 milliards de dollars du gouvernement fédéral
- Augmenter les investissements dans les soins de santé, actuellement menacés par les compressions et la privatisation

BLOC Québécois

- Exiger une hausse des transferts en santé de 6% par année pour qu'ils atteignent un niveau équivalant à au moins 25% des dépenses du Québec dans ce domaine. Prise en compte du vieillissement de la population dans le calcul des transferts en santé.
- Assurance-médicaments : compensation financière au gouvernement du Québec et versement direct au programme existant.
- Faire en sorte que le mode de fixation des prix des médicaments d'origine soit analysé et modifié afin d'en réduire les coûts (élargir le mécanisme comparatif et comparer les prix dans 13 pays plutôt que 7 actuellement)

PARTI vert DU CANADA

- Mettre sur pied l'assurance-médicaments et établir une société d'État pour l'achat en vrac et la distribution de médicaments d'ordonnance
- Inclure les soins dentaires de base dans la couverture nationale.
- Traiter la toxicomanie comme un problème de santé publique : financement d'un soutien communautaire, stratégie nationale de réduction de la consommation de drogues, sites d'injection sécuritaires et réglementation de la distribution des produits prescrits



Des exemples de questions à poser aux candidat-e-s de votre circonscription

?

- Que fera votre parti pour améliorer l'accès aux soins de santé en général ?
- Quels moyens proposez-vous pour diminuer le coût des médicaments ? Comment y arriverez-vous concrètement ?
- Que s'engage à faire votre parti pour protéger le système public de santé ?

03. Condition féminine



L'amélioration des conditions de vie des femmes et les inégalités dans la société continuent de nous préoccuper. En tant que femmes et professionnelles en soins, nous constatons que plusieurs enjeux, dont la violence subie au travail et l'avortement demeurent toujours d'actualité.

Au Canada, le libre-choix en matière d'avortement est fragile malgré sa décriminalisation depuis 1988. En effet, ce sujet est revenu en force récemment sur la place publique, notamment en raison des limitations croissantes imposées par des États américains. Nous sommes également inquiètes de la prolifération de fausses cliniques d'avortement au Canada. Ces dernières induisent les femmes en erreur sur leurs droits, sur les procédures offertes et leurs impacts sur la santé.

La violence au travail vécue par les femmes, notamment par les travailleuses du milieu de la santé, préoccupe également la FIQ et la FIQP. Selon un sondage réalisé par la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et infirmiers (FOSII) en 2017, 61 % des infirmières canadiennes interrogées avaient vécu un incident grave de violence dans les douze derniers mois. Le Canada a donc fort à faire pour enrayer la violence vécue par les travailleuses canadiennes. La ratification de la *Convention concernant l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail*, adoptée en 2019 par l'Organisation internationale du Travail (OIT), est un pas dans la bonne direction. Cette convention tient compte, entre autres, des particularités des violences vécues par les femmes dans le monde du travail.

Pour la FIQ et la FIQP, composées à 90 % de femmes, la violence vécue par les femmes autochtones est un enjeu féministe important. À titre d'exemple, même si les femmes autochtones ne représentent que 4,3 % de la population féminine canadienne, elles constituent 16 % de tous les homicides commis contre des femmes en sol canadien. En 2019, le rapport de l'Enquête nationale sur les femmes et filles autochtones disparues ou assassinées a été déposé avec une foule de recommandations.

Par ailleurs, dans sa forme actuelle, le programme d'Assurance-Emploi désavantage les femmes par rapport aux hommes. En effet, seulement 35,2 % des chômeuses se qualifient pour recevoir des prestations, en comparaison à 52,5 % des chômeurs. Étant donné que les femmes travaillent davantage à temps partiel, elles arrivent plus difficilement à cumuler le nombre d'heures requis pour se qualifier au programme d'Assurance-Emploi.

Pour les membres de la FIQ et de la FIQP, il est important que le prochain gouvernement fédéral prenne des engagements concrets en termes de condition féminine :

Protéger le droit des femmes à disposer de leur corps, incluant le recours à l'interruption volontaire de grossesse ;

Ratifier la *Convention concernant l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail*, permettant aux travailleuses canadiennes d'avoir des recours supplémentaires en cas de violence au travail ;

S'assurer que le rapport de l'Enquête nationale sur les femmes et filles autochtones disparues ou assassinées ne soit pas tabletté ;

Actualiser le programme d'Assurance-Emploi tout en tenant compte des analyses différenciées selon le sexe.

Condition féminine



- Veiller à la protection du droit au libre-choix des femmes en matière d'avortement. Rappelons que le parti a déjà refusé des candidats qui s'affichent librement pro-vie.
- Volonté de prendre les mesures nécessaires pour rendre les milieux de travail exempts de violence et de harcèlement.
- En 2015, lancement d'une enquête nationale sur les cas de filles et de femmes autochtones disparues et assassinées.



- Dans sa politique datant du 25 août 2018, le Parti conservateur mentionne qu'il n'appuiera en aucune façon la légalisation de l'avortement. Par ailleurs, les députés conservateurs ont refusé récemment d'appuyer une motion concernant à l'avortement déposée par le Bloc Québécois.



- Veiller à ce que l'avortement soit accessible dans toutes les régions du pays.
- Travailler avec les femmes autochtones et les communautés pour mettre en œuvre les Appels à la justice de la Commission nationale d'enquête.
- Établir un plan exhaustif pour lutter contre la violence faite aux femmes, filles, personnes LGBTQI2S et les autochtones.



- Le droit au libre-choix des femmes en matière d'avortement est indéniable. Au mois de mai 2019, une motion réitérant le droit à l'avortement avait été soumise par ce parti.
- Interdire toute forme de violence, incluant le harcèlement psychologique.
- Exiger la tenue d'une enquête exhaustive sur les femmes autochtones disparues et assassinées.



- Droit au libre-choix des femmes en matière d'avortement.
- Renforcement des protections et des droits des travailleur-se-s sur tous les lieux de travail réglementés par le gouvernement fédéral.
- Lancement d'une enquête complète sur les femmes autochtones disparues et assassinées.
- Remplacer des programmes sociaux comme l'assurance-emploi par le revenu de subsistance garanti (RSG).



Des exemples de questions à poser aux candidat-e-s de votre circonscription...

- Que fera votre parti pour protéger le droit au libre-choix des femmes au Canada, considérant l'adoption de lois restrictives par certains États américains ?
- La prolifération de fausses cliniques d'avortement au Canada vous inquiète-t-elle? Quelles actions proposez-vous pour les limiter ?
- De façon générale, que proposez-vous pour enrayer définitivement la violence faite aux femmes et aux filles autochtones ?
- De quelle(s) manière(s) votre parti éliminera-t-il le nombre de cas de violence grave vécue par les professionnelles en soins ?
- De quelle(s) manière(s) proposez-vous rétablir l'équité entre les femmes et les hommes dans le cadre du programme d'Assurance-Emploi ?

?

04.

Environnement

Les changements climatiques ayant un effet direct sur la santé de la population, comment peut-on vivre en santé dans un environnement qui est malade ? Des catastrophes naturelles en passant par l'augmentation des épisodes de canicule et de pollution atmosphérique dans nos villes, les professionnelles en soins sont bien placées pour observer les effets de ces phénomènes sur le réseau de la santé et établir un lien entre environnement et santé publique.

Un lien qu'établit aussi l'Organisation mondiale de la santé (OMS) affirme que la diminution des gaz à effet de serre et l'atteinte des cibles de l'Accord de Paris permettraient de sauver un million de vies par an d'ici 2050. Les économies considérables engendrées pour les systèmes de santé l'emporteraient de loin sur le coût de la lutte contre le réchauffement climatique. De plus, l'OMS estime que jusqu'à 24% des maladies actuelles dans le monde peuvent être attribuées à la dégradation de l'environnement. Et dans le cas des maladies dont souffrent les enfants de moins de cinq ans, un environnement malsain est considéré comme étant un des principaux facteurs de risque.

Devant ces constats implacables, la FIQ et la FIQP se sont aussi mises en marche. À l'intersection entre les sphères sociale, économique et environnementale, elles préparent actuellement une politique de développement durable qui leur servira de balise, pour leur propre fonctionnement. S'il est vrai que chaque geste compte, certains ont plus de portée de d'autres: contraindre les grands pollueurs à diminuer leur impact et adopter des modèles qui tiennent compte de la capacité des écosystèmes. En avril dernier, la FIQ s'est jointe à une coalition de professionnelles de la santé qui presse les gouvernements d'intensifier la lutte contre les changements climatiques. La transition vers un environnement sain est incontournable pour assurer la santé de la population.

Le gouvernement fédéral doit prendre la situation au sérieux et notamment :

Agir promptement pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, dont le Canada est signataire

Se défaire de notre dépendance aux énergies fossiles d'ici 2050 et investir massivement dans le transport actif, en commun et électrifié

Pour tout accord commercial, intégrer les objectifs environnementaux et s'assurer de maintenir la capacité d'agir de l'État



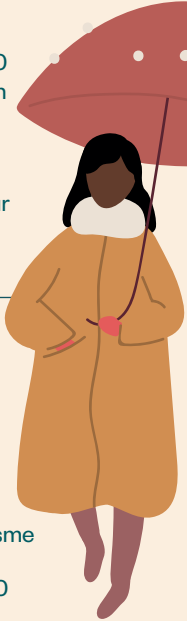
- Respect des objectifs de l'Accord de Paris
- Investissements dans les infrastructures vertes et les transports en commun
- Tarification du carbone
- Investir les revenus fiscaux supplémentaires issus de l'oléoduc Trans Mountain pour créer un fonds qui financera les mesures de transition énergétique au pays.
- Interdiction des plastiques à usage unique en 2021
- Adoption d'une charte canadienne des droits environnementaux pour donner accès à des renseignements pertinents sur l'environnement, assurer la justice dans le contexte environnemental et instaurer des mécanismes de participation à la prise de décisions sur l'environnement

- Élimination de la taxe sur le carbone
- Respect des objectifs de l'Accord de Paris
- Mesures incitatives pour les particuliers et les petites entreprises et l'obligation de compenser en faisant des investissements verts pour les entreprises les plus polluantes
- Fonds dédié à l'innovation et aux technologies vertes issues d'un capital de risque géré par le secteur privé, indépendamment du gouvernement

- Déclarer l'état d'urgence climatique et mettre en place des cibles de réduction des gaz à effets de serre (GES) pour limiter l'augmentation des températures mondiales à 1,5 degré Celsius.
- Accroître l'offre de transport collectif, électrifier les transports en commun et les flottes de véhicules municipaux d'ici 2030 et aider les provinces et les municipalités qui en font une priorité à mettre en place un système de transport collectif gratuit
- Alimenter le Canada en électricité sans carbone net d'ici 2030 et passer à une électricité 100 % sans émission d'ici 2050
- Inscire le droit à un environnement sain dans la loi et protéger 30 % des terres, des eaux douces et des océans d'ici 2030

- Vaste examen de toutes les politiques et de la fiscalité et proposition d'un plan favorisant la transition vers une économie verte
- Fin des subventions directes et indirectes à l'industrie des hydrocarbures ; promotion à l'international de la disponibilité d'énergie propre au Québec
- Exiger la création de fonds en recherche et innovation sur les énergies vertes
- Demander un programme d'infrastructures fédéral atteignant 10 milliards de dollars par an tourné vers les transports en commun et l'électrification des transports
- Proposer un projet de loi affirmant la primauté du Québec en matière d'environnement sur son territoire, avec droit de veto sur tout projet de transport de pétrole par oléoduc ou par train

- Créer des investissements d'infrastructure nationaux pour la production d'énergie renouvelable et efficace, la mise à niveau numérique, la fabrication de technologies propres et l'écotourisme
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre de 60 % d'ici 2030 et à zéro d'ici 2050
- Investir dans une stratégie canadienne en matière de réseau électrique afin de produire de l'électricité 100 % renouvelable dans l'ensemble du Canada et mettre fin aux investissements dans les combustibles fossiles, en commençant par le niveau fédéral
- Créer un plan de transport national : investissements en transport en commun, dans le réseau de trains, achat d'autobus électriques
- Protection et conservation de l'eau douce



Des exemples de questions à poser aux candidat-e-s de votre circonscription...



- Est-ce que votre parti considère que la situation climatique est critique?
- À l'échelle de la planète, est-ce que votre parti considère que le rôle que le Canada doit jouer en est un de premier plan?
- De quelle(s) manière(s) votre parti aborde-t-il les impacts des changements climatiques sur la santé de la population et aussi sur le système de santé?
- Que ferez-vous pour rendre le transport en commun accessible au plus grand nombre de personnes possibles?

Les principaux partis politiques

Le Parlement fédéral compte 338 députés, dont 78 au Québec.



Libéral

Parti libéral du Canada

Le Parti libéral du Canada est celui qui formait le gouvernement à la fin des travaux parlementaires, avec 177 députés. Il décrit sa vision comme celle d'un « Canada prospère et uni, socialement juste et avec un environnement sain pour tous les Canadiens ». Justin Trudeau est le chef du Parti libéral du Canada.



Conservateur

Parti conservateur du Canada

Le Parti conservateur du Canada a été créé en décembre 2003 et est issu de la fusion de l'Alliance canadienne et du Parti progressiste-conservateur. Il a formé le gouvernement de 2006 à 2015, avec Stephen Harper à sa tête. Depuis mai 2017, Andrew Sheer en est le chef. Le PCC compte 95 députés, forme l'opposition officielle et se définit comme le parti « qui rend le Canada plus fort, plus sécuritaire et meilleur ».



NPD

Nouveau Parti démocratique

Le Nouveau Parti démocratique a été fondé en 1961 par le Parti social-démocratique et le Congrès du travail du Canada. De 2011 à 2015, il a formé l'opposition officielle. Le NPD compte 40 députés au parlement et son chef est Jagmeet Singh. Les néodémocrates se définissent comme des « progressistes qui croient que nous pouvons rendre [le Canada] encore meilleur; plus prospère, plus durable et où personne n'est laissée pour compte ».

Parti populaire du Canada

Le Parti populaire du Canada avait un représentant à la Chambre des communes : élu sous la bannière conservatrice, Maxime Bernier a en effet quitté cette formation pour fonder son parti. Le Parti populaire est en faveur de la réduction de la taille de l'État et défend la liberté et la responsabilité individuelles.



vert
PARTI
DU CANADA

Parti Vert du Canada

Le Parti vert comptait deux députés. Outre sa chef, Elizabeth May, le Parti Vert a fait élire un deuxième député en mai dernier lors de la dernière élection partielle avant le scrutin général d'octobre. Il s'appuie sur les principes suivants : non-violence, développement durable, justice sociale, sagesse écologique, démocratie participative et respect de la diversité.



**BLOC
Québécois**

Bloc Québécois

Le Bloc Québécois a été fondé en 1991. Il est implanté au Québec et vise à mettre en place les conditions nécessaires à la réalisation de la souveraineté du Québec. Ainsi, il souhaite défendre les intérêts des Québécois-es au gouvernement fédéral tout en faisant la promotion de l'indépendance. Dix députés du Bloc Québécois siégeaient à Ottawa. Yves François Blanchet est le chef du Bloc Québécois.

Autres

Pour compléter le portrait préélectoral de la composition de la Chambre des communes, il faut compter un député de la Fédération du Commonwealth coopératif (en Saskatchewan) et finalement 8 députés indépendants, ayant tous été élus sous la bannière d'un parti. Deux circonscriptions étaient vacantes.



En tout, 15 partis se présentent lors des élections fédérales d'octobre 2019.